

Le 19 janvier 2013,

à

Mme Le Maire de la commune de
SCAER

Madame,

Devant l'inquiétude grandissante de la population de la Commune face à votre démarche irraisonnée d'implantation d'éoliennes, devant le mal-être constaté des riverains de plus en plus important, devant la dévaluation avérée de notre patrimoine immobilier dont nous ne sommes pas responsables, devant la destruction de notre environnement, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour que la commune puisse vivre sereinement et accueillir encore, s'il n'est pas déjà trop tard, de nouveaux résidents intéressés par les attraits de la ruralité.

Le respect des riverains, incommodés par les nuisances diverses, exige que vous preniez les mesures suivantes :

- mesure des infrasons par la méthode la plus appropriée (mesure des décibels C).
- pose de sismographes pour relever les vibrations transmises par le sol au plus près des habitations.

Ces différents relevés doivent être réalisés par des organismes totalement indépendants (sous les conditions couvrant toutes les vitesses de vent et de rotation) et communiqués à la population.

- reconstruction des paysages détruits, notamment au sud.
- demande d'arrêt des éoliennes pendant les périodes d'effet stroboscopique.

L'association souhaiterait aussi obtenir une réponse de votre part sur les points suivants :

- Comment est envisagée la compensation de la dévaluation de nos biens immobiliers, des dégradations dues aux vibrations ? Quel type d'indemnisation a été prévu par les décideurs ?
- Comment comptez-vous minimiser le mal être et le stress des habitants ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, l'association Vent de Délires vous remercie de votre diligence à trouver les solutions les plus appropriées aux problèmes que vous avez très fortement contribué à faire émerger.

Pour l'association,

Le Président, Denis Thomas